

Page : 1/13

Date d'impression : 24.01.2024 Numéro de version 1 Révision: 12.05.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Handson Voegmiddel

Numéro de la fiche de données de sécurité: XXP017801

UFI: 0WES-X1F5-Q00M-AHH7

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / du mélange Chimie de la construction

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

INTERGAMMA bv Postbus 100 3730 AC LEUSDEN The Netherlands

Telephone: +31(0)88 – 010 8650 klantenservice@gamma.nl

1.4 Numéro d'appel d'urgence +31(0)88 - 010 8650

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Les résultats de tests sur des animaux ont montré que les mélanges à base de ciment avec plus de 1% de ciment provoquent une irritation grave de la peau et des lésions oculaires graves, de sorte que le classement de ces mélanges H315 et H318 n'est pas basé sur le calcul des ingrédients ou le pH dans ce cas.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger





GHS05 GHS07

Mention d'avertissement Danger

(suite page 2)



Page : 2/13

Date d'impression : 24.01.2024 Numéro de version 1 Révision: 12.05.2023

Nom du produit: Handson Voegmiddel

(suite de la page 1)

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

ciment blanc

diformiate de calcium

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P362 Enlever les vêtements contaminés.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

Indications complémentaires:

EUH212 Attention! Une poussière respirable dangereuse peut se former lors de l'utilisation. Ne pas respirer cette poussière.

2.3 Autres dangers

Le produit contient du sable de silice avec une fraction fine inférieure à 1% et n'est donc pas classé comme dangereux. Toutefois, faites attention lors de la manipulation et suivez les indications relatives aux équipements de protection individuelle.

Le produit contient du ciment blanc dont la teneur en chrome (VI) soluble est inférieure à 0,0002% (2 ppm), il ne nécessite pas d'agent réducteur

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable. **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées ci-dessous avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux :		
CAS: 1317-65-3 EINECS: 215-279-6	Carbonate de calcium substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	50-75%
CAS: 65997-15-1 EINECS: 266-043-4	ciment blanc September S	25-50%

(suite page 3)



Page : 3/13

Date d'impression : 24.01.2024 Numéro de version 1 Révision: 12.05.2023

Nom du produit: Handson Voegmiddel

	(suite d	e la page 2)
CAS: 14808-60-7 EINECS: 238-878-4	sable de quartz substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de	5-10%
	travail	
CAS: 13463-67-7 EINECS: 236-675-5	dioxyde de titane	2-5%
Numéro index: 022-006-00-2 Reg.nr.: 01-2119489379-17-xxxx	♦ Carc. 2, H351	
000,544,47.0		4.00/
CAS: 544-17-2 EINECS: 208-863-7 Reg.nr.: 01-2119486476-24-xxxx	diformiate de calcium ♦ Eye Dam. 1, H318	1-2%

SVHC néant

Indications complémentaires :

Le produit contient des sables siliceux composés de Quartz (silice cristalline) ayant une fraction alvéolaire inhalable infèrieure à 1%.

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Si elle est inconsciente, placez-la en position latérale stable et consultez un médecin.

après inhalation:

Si la personne est inconsciente, la coucher et la transporter en position latérale stable.

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Laver immédiatement à l'eau.

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante

en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion:

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Le produit n'est pas combustible.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)



Page : 4/13

Date d'impression : 24.01.2024 Numéro de version 1 Révision: 12.05.2023

Nom du produit: Handson Voegmiddel

(suite de la page 3)

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussière

Assurer une aération suffisante.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Aucune mesure particulière n'est requise.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre,

consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Bien dépoussiérer.

Garder les récipients/emballages hermétiquement fermés.

En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Stocker uniquement dans le récipient d'origine non ouvert.

Indications concernant le stockage commun : Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des récipients bien fermés.

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

DNEL			
CAS: 1346	3-67-7 dioxyde de titano	9	
Inhalatoire	Derived No Effect Level	0,17 mg/m³ (worker local long term value)	
		0,028 mg/m³ (consumer local long term value)	
CAS: 544-	17-2 diformiate de calci	um	
Oral	Derived No Effect Level	23,9 mg/kgxday (consumer systemic long term value)	
		<u> </u>	(suite page 5

- R2



Page : 5/13

Date d'impression : 24.01.2024 Numéro de version 1 Révision: 12.05.2023

Nom du produit: Handson Voegmiddel

		(suite de la page
Dermique	Derived No Effect Level	4.780 mg/kgxday (worker systemic long term value)
		4.780 mg/kgxday (worker systemic short term value)
		2.390 mg/kgxday (consumer systemic long term value)
		2.390 mg/kgxday (consumer systemic short term value)
	Derived No Effect Level	16,7 mg/cm² (worker local short term value)
		16,7 mg/cm² (worker local long term value)
		8,3 mg/cm² (consumer local long term value)
		8,3 mg/cm² (consumer local short term value)
Inhalatoire	Derived No Effect Level	337 mg/m³ (worker systemic long term value)
		337 mg/m³ (worker systemic short term value)
		83,2 mg/m³ (consumer systemic long term value)
		83,2 mg/m³ (consumer systemic short term value)
PNEC		
CAS: 544-17-2 diformiate de calcium		

PNEC			
CAS: 544-17-2 diformiate de calc	ium		
Predicted No-Effect Concentration 1,5 mg/kgxdwt (earth rating factor)			
	13,4 mg/kgxdwt (sediment distribution balance)		
	1,34 mg/kgxdwt (sea water distribution balance)		
Predicted No-Effect Concentration	2,21 mg/l (earth rating factor)		
	0,2 mg/l (sea water rating factor)		
	2 mg/l (fresh water rating factor)		

No CAS Dési Valeur Unité	No CAS Désignation de la substance % Type Valeur Unité		
CAS: 1317-65	3-3 Carbonate de calcium		
VL (Belgique)	Valeur à long terme: 10 mg/m³		
CAS: 65997-1	CAS: 65997-15-1 ciment blanc		
VL (Belgique)	Valeur à long terme: 1 mg/m³ poussières alvéolaires		
CAS: 14808-6	CAS: 14808-60-7 sable de quartz		
VL (Belgique)	Valeur à long terme: 0,1 mg/m³ C;poussières alvéolaires		
CAS: 13463-6	CAS: 13463-67-7 dioxyde de titane		
VL (Belgique) Valeur à long terme: 10 mg/m³			

Valeurs limites d'exposition supplémentaires pour les dangers possibles lors du traitement:

Valeurs limites générales pour les poussières (non classées par ailleurs) à compter du 01/07/2023 (Décret 2021-1763):

Poussières totales inhalables : 4,0 mg/m3 Poussières alvéolaires : 0,9 mg/m3

Poussière quartz alvéolaire (dioxyde de silicium cristallin): 0,1 mg/m3

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou de la révision de cette fichede données de sécurité.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 6)



Page: 6/13

Révision: 12.05.2023 Date d'impression: 24.01.2024 Numéro de version 1

Nom du produit: Handson Voegmiddel

(suite de la page 5)

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la

nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou contaminés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec la peau

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Après manipulation de ce produit, utiliser une crème hydratante pour la peau.

Protection respiratoire:

Filtre respiratoire court terme :

Filtre P2.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire:

en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil respiratoire autonome.

Protection des mains : Gants de protection.

Matériau des gants Gants de coton imprégnés avec du nitrile (conforme à la norme EN 374-1)

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

Couleur: selon spécifications du produit

Odeur: non caractéristique Seuil olfactif: Non déterminé. Point de fusion : non déterminé

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition 2.230 °C (DIN)

Inflammabilité Le produit n'est pas inflammable.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

inférieure : Non déterminé. supérieure : Non déterminé. Point d'éclair non applicable Température d'inflammation : Non déterminé. Température de décomposition : Non déterminé.

Hq alcalin

Viscosité:

Viscosité cinématique Non applicable. dynamique: Non applicable.

Solubilité

l'eau: Durcit en cas de contact avec de l'eau.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur

Non déterminé. Pression de vapeur : Non applicable.

Densité et/ou densité relative

Densité: Non applicable.

non déterminé

(suite page 7)



Page: 7/13

Révision: 12.05.2023 Date d'impression: 24.01.2024 Numéro de version 1

Nom du produit: Handson Voegmiddel

(suite de la page 6)

Non déterminé. Densité relative. Densité de vapeur: Non applicable.

Caractéristiques des particules

Voir point 3.

9.2 Autres informations Aucune.

Aspect:

Forme: poudre

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la

sécurité.

Température d'inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

néant

néant

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

0,0000 % EU-VOC (%) EU-VOC (q/L) $0.0000 \, g/I$ 100,0 % Teneur en substances solides:

Changement d'état

Point/l'intervalle de ramollissement

Substances et mélanges explosibles

Propriétés comburantes Non déterminé. Vitesse d'évaporation. Non applicable.

Informations concernant les classes de danger

physique

Gaz inflammables néant **Aérosols** néant **Gaz comburants** néant Gaz sous pression néant Liquides inflammables néant Matières solides inflammables néant Substances et mélanges autoréactifs néant Liquides pyrophoriques néant Matières solides pyrophoriques néant Matières et mélanges auto-échauffants néant Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant **Liquides comburants** néant Matières solides comburantes néant Peroxydes organiques

Substances ou mélanges corrosifs pour les

métaux néant Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition si utilisé conformément aux spécifications.

(suite page 8)



Page : 8/13

Date d'impression : 24.01.2024 Numéro de version 1 Révision: 12.05.2023

Nom du produit: Handson Voegmiddel

(suite de la page 7)

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions aux acides

Réagit au contact des métaux légers, en présence d'humidité, en formant de l'hydrogène.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composar	nt	Type	Valeur	Espèce	
CAS: 1317	CAS: 1317-65-3 Carbonate de calcium				
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (Rat	>5.000 mg/kg (Rat)		
CAS: 6599	7-15-1 cin	nent blanc			
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lap	in)		
CAS: 1346	3-67-7 dio	xyde de titane			
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (Rat	t)		
Inhalatoire	LC50/4 h	>6,8 mg/l (Rat)			
CAS: 544-	17-2 diforr	niate de calcium			
Oral	LD50	2.650 mg/kg (Rat)			
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (Rat	t)		
de la peau	:				
CAS: 544-	17-2 diforr	niate de calcium			
Dermique	Dermique OECD 404 Acute Dermal Irritation/Corrosion 0 points (Rabbit Skin - Erytherma/crust)				ts (Rabbit Skin - Erytherma/crust)
des yeux :	des yeux :				
CAS: 544-	CAS: 544-17-2 diformiate de calcium				
Effet d'irrita	ition des ye	eux OECD 405 A Corrosion	Acute Eye	e Irritation/	1,5 points (rabbit edema of conjunctiva)
					1,7 points (rabbit iris lesion)
					1,9 points (rabbit redenning of conjuntive)
					1,7 points (rabbit turbidity of Horny skin)
Sansibilie	tion :				<u> </u>

Sensibilisation:

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 9)



Page : 9/13

Date d'impression : 24.01.2024 Numéro de version 1 Révision: 12.05.2023

Nom du produit: Handson Voegmiddel

(suite de la page 8)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est listé.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique : Non classé comme dangereux pour les organismes aquatiques.

Type d'essa	Type d'essai/Concentration effective/Méthode/Evaluation		
CAS: 1317-6	CAS: 1317-65-3 Carbonate de calcium		
LC50/96h	Sh >10.000 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Rainbow trout))		
EC50/48h	>1.000 mg/l (Daphnia magna)		
EC50/72h	>200 mg/l (algue)		
CAS: 13463-	67-7 dioxyde de titane		
IC50/72h	1 mg/l (poisson)		
LC50/48h	100 mg/l (Daphnia magna)		
EC50/48h	2,41-103,9 mg/l (Daphnia magna)		
EC50/72h	3,58-100 mg/l (Daphnia magna)		
	100 mg/l (algue)		
NOEC (72h)	100 mg/l (algue)		
NOEC (14d)	0,87-1,1 mg/l (poisson)		
NOEC (21d)	5 mg/l (Daphnia magna)		
CAS: 544-17	-2 diformiate de calcium		
IC50/72h	>1.000 mg/l (algue)		
LC50/96h	<1.000 mg/l (poisson)		
LC0/48h	1.000 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))		
LC0/96h	LC0/96h 1.000 mg/l (poisson)		
EC50/48h	250/48h 1.000 mg/l (Daphnia magna)		
EC50/72h			
NOEC (72h)	NOEC (72h) 63-500 mg/l (algue)		
NOEC (21d)	NOEC (21d) 100 mg/l (Daphnia magna)		
EC 0/48h	EC 0/48h 250 mg /I (Daphnia magna)		

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable. **vPvB:** Non applicable.

(suite page 10)



Page: 10/13

Date d'impression : 24.01.2024 Numéro de version 1 Révision: 12.05.2023

Nom du produit: Handson Voegmiddel

(suite de la page 9)

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne.

12.7 Autres effets néfastes

Remarque:

Le produit contient des substances qui provoquent de fortes turbidités dans les eaux.

Le produit contient des substances qui provoquent une modification locale du pH et qui ont, par conséquent, un effet nuisible sur les poissons et les bactéries.

Comportement dans les stations d'épuration:

Type d'essai Concentration effective Méthode Evaluation	
CAS: 13463-67-7 dioxyde de titane	
EC 50 (3h) 1.000 mg/l (Activated sludge)	
CAS: 544-17-2 diformiate de calcium	
EC 50 (3h) >10.000 mg/l (Activated sludge)	

Autres indications écologiques :

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Ce produit durcit 5 à 6 heures après l'adjonction d'eau et peut être ensuite éliminé sous forme de gravats.

_	Catalogue européen des déchets		
	déchets provenant de la fabrication de matériaux composites à base de ciment autres que ceux visés aux rubriques 10 13 09 et 10 13 10		
10 13 14	déchets et boues de béton		
HP4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires		
HP5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration		
HP7	Cancérogène		

Emballages non nettoyés :

Recommandation: Eliminer conformément aux règlementations locales/nationales en vigueur.

néant

Produit de nettoyage recommandé : Agiter les sacs minutieusement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification ADR, ADN, IMDG, IATA

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

(suite page 11)



Page: 11/13

Date d'impression : 24.01.2024 Numéro de version 1 Révision: 12.05.2023

Nom du produit: Handson Voegmiddel

	(suite de la page 10
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
ADR, ADN, IMDG, IATA	
Classe	néant
14.4 Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	néant
14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable.
14.6 Précautions particulières à prendre par	
l'utilisateur	Non applicable.
14.7 Transport maritime en vrac conforméme	nt
aux instruments de l'OMI	Non applicable.
Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
"Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) (Liste des substances candidates, annexes XIV et XVII)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CÉ) 2020/878 (modifiant l'annexe II de REACH relative à la compilation des fiches de données de sécurité)

Directive 2004/42/EC (VOC), cf. section 9

Dans les conditions de conservation, l'agent réducteur utilisé maintient la teneur en chrome (VI) soluble inférieure à 2 ppm jusqu'à la date de péremption indiquée.

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 cf. section 2

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est listé.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII

La mise sur le marché et l'utilisation du ciment sont soumises à une restriction concernant la teneur en Cr(VI) soluble (REACH Annexe XVII, Entrée no 47, Composés du chrome VI) Restriction: 47

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est listé.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est listé.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est listé.

(suite page 12)



Page : 12/13

Date d'impression : 24.01.2024 Numéro de version 1 Révision: 12.05.2023

Nom du produit: Handson Voegmiddel

(suite de la page 11)

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est listé.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est listé.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Phrases importantes

La liste des mentions de danger ci-dessous est le texte intégral des mentions de danger mentionnées dans cette fiche de données de sécurité (en particulier dans la section 3) et est communiquée conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II, et aux amendements suivants (règlement (UE) 2020/878). Les mentions indiquées ici ne se réfèrent pas au produit lui-même, mais aux ingrédients individuels contenus dans le produit, et sont fournies à titre d'information.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008		
Corrosion cutanée/irritation cutanée Lésions oculaires graves/irritation oculaire Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.	
Sensibilisation cutanée	Jugement d'experts	

Service établissant la fiche technique de sécurité: Commerce

Contact:

+31(0)88 - 010 8650

klantenservice@gamma.nl

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL : dose dérivée sans effet (REACH)

PNEC : concentration prédite sans effet (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern (REACH regulation)

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

(suite page 13)



Page: 13/13

Date d'impression: 24.01.2024 Numéro de version 1 Révision: 12.05.2023

Nom du produit: Handson Voegmiddel

(suite de la page 12)

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2 STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

* Données modifiées par rapport à la version précédente

Conformément à l'annexe II du règlement REACH, les sections modifiées dans cette version de la fiche de données de sécurité par rapport à la version précédente sont marquées avec des astérisques.